



Formation commune

	5° et 6°	vosre choix
Religion catholique	2	(2)
Education physique	2	(2)
Français	4	(4)
Formation historique	2	(2)
Formation géographique et sociale.....	2	(2)

Formation obligatoire en langues modernes (une langue au choix)

Langue moderne I : anglais	4	()
----------------------------------	---	-----

Formation optionnelle obligatoire

Mathématique	2/4/6	()
Sciences.....	3/6	()

Option de base simples

Langue moderne II : Néerlandais.....	4/0	()
Langue moderne III : Allemand.....	4/0	()
Langue moderne III : Espagnol	4/0	()
Sciences économiques.....	4/0	()

Activités au choix de l'établissement

Latin	2/0	()
Langue moderne II : Néerlandais.....	2/0	()
Langue moderne III ou IV : Espagnol.....	2/0	()
Théâtre à l'école	2/0	()
Préparation aux études supérieures : mathématique	2/0	()
Préparation aux études supérieures : sciences.....	2/0	()
Arts technologiques	2/0	()

Total:()

Remarques :

Minimum légal : 28 H - **Minimum demandé à l'institut :** 30 H (sauf accord de la direction)- **Maximum :** 32 H ou 34 H si 1h au moins de cours préparatoire aux études supérieures ou 8 h de langues.

Choix obligatoires : 1 cours de langue à 4H + 2 options de base parmi les cours suivants : math 4, math 6, sciences 6, sciences économiques 4, un autre cours de langue à 4 H. Le cours d'anglais 4h est obligatoire.

Les élèves qui choisissent math 2h doivent choisir sciences 3h. Ils devront dès lors suivre au moins 2 cours de langues à 4h (s'ils choisissent sciences économiques) voire 3 (s'ils ne choisissent pas sciences économiques).

Les contraintes d'organisation des horaires peuvent rendre certaines combinaisons impossibles.